



Le P'tit Pirin



N°179 SEPTEMBRE 2019



Le Mot du Maire

Rentrée 2019

Après un véritable été avec des pics de chaleur un peu trop importants selon les goûts de certains d'entre nous, la rentrée 2019 s'annonce toute aussi belle.

C'est la rentrée pour toutes celles et tous ceux qui travaillent, c'est aussi la rentrée pour nos enfants.

Cette année, nous ouvrons une sixième classe à Vouillé-les-Marais dans le cadre du décloisonnement des sections CE. L'an dernier, nous avons eu une 5e classe lors du décloisonnement des sections GS-CP.

C'est une très bonne nouvelle pour nos enfants car ils vont être dans des classes avec 10-12 élèves. Ce sera le cas pour les GS, les CP, les CE1 et les CE2. Beaucoup d'écoles de villes plus importantes devraient nous envier.

C'est un total de 96 élèves qui vont fréquenter en 2019-2020 l'école du Marais des Cygnes.

Ils seront accompagnés par 6 professeurs des écoles et 2 assistantes.

Madame NAULET CM1-CM2, directrice - Monsieur BERLEMONT PS-MS - Monsieur GUICHARD CP - Madame BERTIN CE2 - Madame GIMENEZ GS - Madame BOUYSSIER CE1 et Mesdames OLLIVIER et GABARD assistantes.

Divers travaux ont été exécutés pendant les vacances: peinture dans la classe maternelle et installation d'un tableau numérique, remise à neuf du tableau numérique de la classe de Madame GIMENEZ, achat de matériel notamment de chaises, de trottinettes etc.

De nouveaux projets vont pouvoir se réaliser grâce aux aides de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral: - projet musique pour les CP-CE1-CE2, projet cinéma pour les CM1-CM2, projet piscine du CP au CM2, projet sécurité routière du CP au CM2, projet choral avec différents collèges, écoles et lycées.

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Jacky MOTHAI

INFOS UTILES

Mairie

tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Adresse mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Les mercredis de 10 h à 12 h

Les samedis de 10h30 à 12 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travailleuses familiales

Tél. 02 51 61 47 47

Assistante Sociale de Vouillé

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin

sur rendez-vous

Tél : 02.51.97.69.69

Permanence Médicale

Tél : 02.51.44.55.66

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2019

DECISION MODIFICATIVE 2 : Afin de financer la gouttière du mur mitoyen de la mairie façade EHPAD St Denis, il est porté 1710 €. Mouvement de crédit effectué à la section d'investissement .

GOUTTIERE MAIRIE : Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de Guy PHELIPEAU d'un montant de 1 708.80 € ttc correspondant au remplacement de la gouttière de la mairie côté EHPAD.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE PROGRAMME ECOLE : Le conseil municipal accepte un devis de 7 741.31€ ttc de la société MG solution pour l'équipement numérique interactif de l'école. Sur proposition de Monsieur le Maire, ce projet fera l'objet d'une demande d'aide au titre du fonds école du plan régional de développement des communes.

DEMANDE D'AIDES FINANCIERES PROGRAMME AMELIORATION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX: Les dépenses concernant les travaux de réhabilitation de voirie, abri bus, rénovation du local sanitaire place de la mairie, création d'une aire de jeux salle polyvalente, local du personnel à l'atelier municipal pour un montant de 91 000 € ttc sont autorisées et feront l'objet d'une demande d'aide au titre du programme régional d'amélioration des équipements communaux.

MISE EN CONFORMITE RGPD: Afin de répondre aux règles relatives à la protection des données, Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le syndicat e-collectivité Vendée pour la mise à disposition d'un Délégué à la protection des données.

PREEMPTION BANNIERE DE LA FANFARE DES MARAÎCHINS : Une société de musique existait à Vouillé-les-Marais. Elle s'est éteinte à la fin des années 1990. La bannière de création en 1905 de la Fanfare des maraichins était au P'tit Musée. Lors de la vente aux enchères des collections, le conseil municipal sur proposition de Daniel Angibaud, ancien joueur, a décidé d'acquérir cette bannière, objet du patrimoine local. Son coût s'est élevé à 50 € plus les frais de 20 % soit un total de 60 €. Elle sera exposée à la mairie

CLIMATISEUR MODULAIRE MATERNELLE : Il est décidé d'acquérir un climatiseur pour le modulaire qui sert de dortoir aux enfants de la classe de maternelle. Cette dépense est autorisée dans la limite de 400 € ttc

INFRACTUOSITE LOT 3 PROCEDURE 35 RUE 8 MAI : Dans le cadre de l'appel d'offre pour la rénovation énergétique du bâtiment 35 rue du 8 mai, aucune offre n'a été remise pour le lot 3 « charpente bois/menuiseries extérieures

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

17 septembre 2019 à 20h00

PERMANENCES DU MAIRE Le lundi matin et sur rendez vous
ET DES ADJOINTS sur rendez vous.

Ce mois ci la mairie sera ouverte les samedis matins : 14, 21 et 28 septembre

Ce mois-ci nous pavoiserons le mercredi 25 septembre pour la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.



CONCERT
Organisé par
Le Comité des Fêtes

LES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET LES SACS JAUNES REGROUPÉS POUR LA COLLECTE

A partir du lundi 16 septembre 2019, les bacs d'ordures ménagères et les sacs jaunes seront collectés à partir des points de regroupement.

Il sera demandé aux particuliers de rassembler leur bacs ou sacs sur des points de regroupement marqués au sol par un rond blanc. Ces points rassembleront entre 2 et 4 bacs, à proximité des habitations concernées (déplacement maximum de 10 à 20 mètres).

Informations : 02 51 97 64 64



RIM'ELLES

Spectacle musical "Fleurs et Paillettes"

Dimanche 6 octobre 2019 à 14 h 30

Salle des fêtes Place de la Mairie de Vouillé-les-Marais

Entrée 7€ (gratuite pour les moins de 12 ans)

Boissons—Pâtisseries sur place

Le numéro du programme donne droit au tirage de la bourriche

UN JOUR PART'ÂGÉ

Les Familles rurales de Vendée en partenariat avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral proposent un service d'accueil et d'animation pour les personnes âgées.

A compter du 29 août 2019, un jour part'agé a lieu tous les jeudis à Chaillé-les-Marais (Maison de Services au Public) de 14h à 17h. Participation par après-midi 5 €/personne ou 8€/couple tout compris (transport, animation et goûter).

Contacts : 02 51 44 37 62, 06 52 44 96 79 et unjourpartage@famillesrurales85.org

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES RONGEURS ET LES TAUPES



Comme chaque année, le FDGDON organise la lutte contre les rats et les souris et propose des raticides et souricides pour les particuliers et professionnels.

Produits pour les particuliers : raticide/souricide sous forme de pâte : (boite de 150g = 4.10 €) ou de Céréales (boite de 120 sachets = 46 €).

Pour les professionnels : raticide boîte de 10 kg au prix de 41.80 €.

Les bons de commande et toutes les informations sont désormais disponibles en mairie.

Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 14 septembre pour une livraison entre le 7 et le 18 octobre 2018.

**FÊTE DE LA MOBILITÉ
EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Dimanche 22 septembre-Luçon- Jardin Dumaine de 10h à 18h

La communauté de Communes Sud Vendée Littoral organise en partenariat avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire la Fête de la mobilité au Jardin Dumaine à Luçon.

Ancré dans le cadre du Pays de la Loire Energie Tour, cette journée dédiée à la mobilité durable a pour objectif de promouvoir les déplacements doux, et de sensibiliser le grand public à la transition énergétique, dans une ambiance conviviale, avec de nombreux stands et animations. Au programme : démonstration et initiation à la trottinette électrique, au gyropode et autres NVEI

REPRISE de LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Elle aura lieu le mardi 10 et le jeudi 12 septembre 2019 à la salle des Fêtes de Vouillé les Marais

Entretenir sa forme physique dans une ambiance conviviale: c'est ce qui vous est proposé par les 2 animatrices qui encadrent les séances. (Matériel nécessaire : des chaussures souples (tennis), un tapis de gym et... une bouteille d'eau).

Les horaires :

Le mardi : de 9h15 à 10h15 (gym d'entretien), de 10h30 à 11h30 (gym douce), de 19h à 20h (gym tonique) ; Le jeudi : de 20h30 à 21h30 (gym tonique)

Les tarifs (comprenant la licence et l'assurance) :

65€ pour un cours, 85€ pour 2 cours, possibilité de règlement en 2 fois, 2 séances sans obligation d'inscription. Renseignements : 02 51 52 57 11 ou 06 45 86 99 27.

